

PROCES-VERBAL DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE DOMESTIQUE A BASSE TENSION

Numéro du rapport : 116421549

Propriétaire:

[REDACTED]

Installateur:

P.W.B.  
Rue Haute Vaulx 12  
4960 MALMEDY

Donneur de comm.:

P.W.B.  
Rue Haute Vaulx 12  
4960 MALMEDY

Date de l'examen : 17/07/2026

Date du mesurage : 17/07/2026

ID de l'installation : 2012085468

Lieu du contrôle:  
Rue Des Forges 48  
5500 ANSEREMME

**I. Description générale et caractéristiques**

Type d'installation: Unité d'habitation  
Type de câble d'alimentation: /  
Section du câble d'alimentation:  
Tension nominale:  
Nombre de tableaux: 2  
Nombre de circuits (borniers, réserve incluse): 0  
Année d'installation / d'extension: Après le 1/6/2020  
Type d'électrode de terre: Non placé  
Type d'interrupteur général: Disjoncteur  
Description de l'installation: Voir page suivante

Connexion au numéro EAN:  
Connexion en courant nominal (A): / A  
Différentiel (type):  
Différentiel ( $\Delta I$ ):  
Différentiel (Nombre de pôles):  
Différentiel In (A):  
Type de réseau: TT  
Référence des schémas (No ou date): A réaliser

**II. Contrôles accomplis**

**Contrôle de conformité avant la mise en service: AR 8/9/2019 Livre 1, Chap.6.4**

L'enquête porte sur les dispositions légales en vigueur concernant le contrôle de conformité d'une installation électrique domestique basse tension et/ou très basse tension avant sa mise en service.

Voir les contrôles effectués en annexe.

**III. Constatation pendant l'examen**

Voir les infractions, remarques et notes en annexe

**IV. Mesurages**

Résistance de diffusion de terre (Re) 0,00 Ohm  
Résistance d'isolation (Ri) 0,00 Mohm

**V. Conclusion**

C L'installation électrique n'est pas conforme aux exigences du Livre 1 de l'Arrêté Royal du 8 septembre 2019 concernant les installations électriques à basse tension et à très basse tension.

Schémas estampillés, signés et ajoutés à cette inspection:

Le différentiel général a été scellé:

**VI. Notifications**

- "Les résultats de ce rapport d'inspection et/ou d'examen portent exclusivement sur le ou les objets ou lots inspectés.  
2. Le rapport ne peut être reproduit autrement que dans son intégralité sans le consentement du client et de l'autorité de contrôle BTI asbl.  
3. Conseils pour le propriétaire/gestionnaire/locataire :  
-3.1 Le rapport d'enquête doit être conservé dans le dossier de l'installation électrique.  
-3.2 Le dossier doit mentionner toute modification apportée à l'installation électrique.  
-3.3 En cas d'accident de personnes, directement ou indirectement dû à la présence d'électricité, le Département fédéral de l'énergie doit être immédiatement informé."

L'AGENT CONTROLEUR  
Giovanni Oliveri



## PROCES-VERBAL DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE DOMESTIQUE A BASSE TENSION

Numéro du rapport : 116421549

### Description de l'installation

Installation résidentielle

### Contrôles effectués

|                                                                                                                                                                                                                        |                                        |                              |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|------------------------------|
| Conformité entre des dispositifs à courant différentiel et la valeur de résistance de dispersion de l'électrode de terre                                                                                               | OK <input checked="" type="checkbox"/> | NOK <input type="checkbox"/> |
| Conformité entre les dispositifs de protection contre les surintensités installés et les sections des circuits de courant respectifs qui les protègent                                                                 | OK <input checked="" type="checkbox"/> | NOK <input type="checkbox"/> |
| Conformité entre la mise en place de l'installation électrique et des schémas unifilaires et aux plans de situation                                                                                                    | OK <input checked="" type="checkbox"/> | NOK <input type="checkbox"/> |
| Contrôle des équipements fixes ou stationnaires (sélection correcte, installation et montage sur site)                                                                                                                 | OK <input checked="" type="checkbox"/> | NOK <input type="checkbox"/> |
| Vérification de la continuité des connexions équipotentielles (principales et auxiliaires) et des conducteurs de protection des prises de courant et des appareils fixes, fixes ou mobiles à position fixe de classe I | OK <input checked="" type="checkbox"/> | NOK <input type="checkbox"/> |

### Conclusions

#### Infractions:

#### Informations complémentaires sur les infractions:

En général dans l'installation :

- \* Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation domestique, le(s) schéma(s) de circuits de l'installation non-domestique (Livre 1), le plan schématique (Livre 3) (LI: 3.1.2.; 9.1.1.; 9.1.2.; L3: 3.1.2.; 9.1.1.).
  - \* Prévoir le(s) plan(s) de position de l'installation (LI: 3.1.2.; 9.1.1., 9.1.2.).
  - \* Réaliser une prise de terre conforme aux prescriptions (LI: 4.2.3.; 5.4.2.; 5.4.3.; L3: 4.2.3.; 4.2.5.2.; 5.4.2.; 5.4.3.).
  - \* Prévoir un dispositif de coupure (barrette de sectionnement), afin de permettre la mesure de la résistance de dispersion de la prise de terre (LI: 2.5.; 5.4.3.5.; L2: 2.5.; 5.4.2.2.; L3: 2.5.; 5.4.3.5.).
  - \* Assurer la continuité de la mise à la terre du (des) conducteur(s) de protection (LI: 5.4.3.5.; L3: 5.4.3.5.).
  - \* Raccorder le récepteur avec enveloppe conductrice ne comportant qu'une isolation principale (classe 1) au réseau de terre par un conducteur PE (LI: 2.4.3.; 5.4.3.6.; L3: 2.4.3.; 5.4.3.6.).
  - \* Fixer la (les) canalisation(s) au moyen d'attaches adaptées (LI: 5.2.2.; 5.2.9.5.; L3: 5.2.2.; 5.2.10.4.).
  - \* Les interrupteurs et socles de prises à encastrer dans les parois, doivent être logés dans des boîtes appropriées (LI: 5.3.5.2.; 5.3.5.4.; L3: 5.3.5.2.; 5.3.5.4.). Structure en bois salon
  - \* Réaliser les liaisons équipotentielles principales et leurs connexions (LI: 4.2.3.2.; 4.2.3.4.; 5.4.4.1.; L3: 4.2.3.2.; 4.2.3.4.; 5.4.4.1.).
  - \* Interrupteur, prise de courant ou boîte de dérivation à reconditionner et/ou refixer
  - \* Lors de notre visite de réception ; l'installation doit être totalement terminée ( beaucoup de partie encore non cablée )
- TGBT :
- \* Prévoir un interrupteur différentiel général, muni d'un dispositif de plombage, à l'origine de l'installation domestique (LI: 4.2.4.3.).
  - \* Assurer la continuité de la mise à la terre du (des) conducteur(s) de protection (LI: 5.4.3.5.; L3: 5.4.3.5.). Raccordé les PE du tableau
  - \* Prévoir un PE principale pour le tableau électrique
  - \* Mesure d'isolement non réalisable ( pas de prise de terre + pe des tableaux non raccordées )
  - \* Revoir l'introduction des canalisations dans le tableau électrique
  - \* Les canalisations de type Jaune/vert ne peuvent pas être utilisé comme conducteur actif

**PROCES-VERBAL DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE DOMESTIQUE A BASSE TENSION**

Numéro du rapport : 116421549

- \* Réaliser ou compléter le repérage des circuits/départs et/ou appareillage, bornes de raccordements, etc. {LI: 2.8.1.; 3.1.3.; 5.3.6.1.; 5.3.6.2.; L3: 2.8.1.2.; 3.1.3.; 5.3.6.1.}.
- \* Revoir les pontages du tableaux en fonction du futur IN compteur

TD étage :

- \* Réaliser ou compléter le repérage des circuits/départs et/ou appareillage, bornes de raccordements, etc. {LI: 2.8.1.; 3.1.3.; 5.3.6.1.; 5.3.6.2.; L3: 2.8.1.2.; 3.1.3.; 5.3.6.1.}.
- \* Revoir les pontages du tableaux en fonction du futur IN compteur

**Remarques:**

**Notes:**